

**Association
ONCO Pays de Loire**

Hôpital Saint Jacques
CHU Nantes
44093 NANTES Cedex 1

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2010

CH CONSEIL ET AUDIT

4, rue Amédée Ménard
44300 NANTES

Association ONCO Pays de Loire

Siège Social : Hôpital Saint Jacques, CHU Nantes – 44093 Nantes Cedex1

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes

Exercice clos le 31/12/2010

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Nantes, le 3 mai 2011

CH Conseil et Audit

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Hugues de NEUVILLE

Associé

